

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 NOVEMBRE 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 31 octobre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 8 novembre 2018 à 18h30, Salle des Fêtes de Viscomtat.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Serge PERCHE à Jean-Pierre DUBOST  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC,  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Thierry DEGLON à Benoit GENEIX  
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Daniel LAFAY, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Didier ROMEUF, Paul PERRIN, Carine BRODIN.

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** Stéphanie BERNARD, Joëlle MYE, Emilien COUPERIER.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA COMMUNE  
DE SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE POUR LE RENOUELEMENT DU  
PANNEAU AUTOROUTIER SUR L'A89**

*Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les compétences exercées par la Communauté de Communes et notamment en matière de développement touristique, étude et mise en place d'une politique de signalisation et de signalétique touristique.

**Considérant** l'attractivité de l'A89 et l'intérêt touristique de capter la clientèle potentielle de passage sur cet axe.

La Commune de Saint-Rémy-sur-Durolle a demandé le renouvellement de son panneau autoroutier dans le sens Clermont-Ferrand / Lyon. Un devis a été établi à hauteur de 6 195.43 € HT

La Commune de Saint-Rémy-sur-Durolle sollicite auprès de Thiers Dore et Montagne une participation financière à hauteur de 50 % HT du montant de la dépense.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'attribution à la Commune de St-Rémy-sur-Durolle d'une subvention à hauteur de 50% HT du montant de la dépense,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

|                               |                           |                 |                     |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 54            | Conseillers présents : 48 | Représentés : 6 | Non-participation : |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54 | Pour : 54                 | Contre :        |                     |
| Abstention :                  |                           |                 |                     |

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

